

REVUE DES LANGUES ROMANES

ETHNOTEXTES
OCCITANS:
LA TRADITION
ORALE

TOME LXXXVIII

.

ANNÉE 1984

.

N° 2

TEXTE LIBRE ET ETHNOTEXTE

La définition de ce que l'on appelle en dialectologie et en ethnolinguistique un texte libre est des plus simples. La voici, dans tous les cas, telle que la donnait en 1956 Manuel Companys dans un travail méthodologique qui a fait date (1) : « Les textes libres sont obtenus en faisant parler le témoin qui raconte des souvenirs, des travaux ou des fêtes locales, une journée de travail, etc. » On voit par cette brève citation quelles sont les caractéristiques fondamentales de l'objet qui nous occupe : rôle de premier plan dévolu à un locuteur-informateur et surtout priorité donnée au discours produit par celui-ci, place tenue par l'expérience personnelle de ce narrateur, appel à la mémoire. En fait, le document ainsi réalisé rentre dans la catégorie des ethnotextes, pour reprendre une terminologie et un concept maintenant largement entrée dans les pratiques de la recherche. Et s'il est permis d'en appeler à une seconde définition, on va tout de suite apercevoir en quoi se fait l'inclusion de l'un dans l'autre : dans un article méthodologique de 1976 (2), Jean-Claude Bouvier et nous-même écrivions : « Par ethnotextes, il faut entendre avant tout des textes oraux, littéraires ou non, dialectaux ou français, ayant une valeur d'information ethnologique, historique, linguistique. Mais la notion d'ethnotexte s'applique aussi aux sources écrites des textes oraux ou à leurs versions écrites éventuelles : par exemple carnets de chansons, cahiers de recettes, de secrets, livres de raison, correspondance... » Les aspects sur lesquels est ici mis l'accent (« valeur d'information », relations de l'oralité avec l'écrit, composante « littéraire » plus ou moins affirmée), nous les retrouverons à chaque instant dans le courant de la présente étude. Soulignons aussi que le terme d'ethnotexte entend désigner la production de l'objet ainsi nommé par rapport à son contexte ethnique, sociologique et, plus largement, culturel : d'où la présence du préfixe *ethno-*. De plus, la dénomination ainsi

constituée rend visible au premier degré le lien avec d'autres vocables d'un usage absolument courant dans les sciences humaines, ethno littérature, ethnomusique, ethno linguistique, etc...

Mais définir le document en cause dans ses aspects généraux ou particuliers ne saurait nous dispenser de répondre à une question de la plus grande importance : que faire de l'ethnotexte ou des ethnotextes, ou, pour essayer de dire les choses autrement et plus rigoureusement, en même temps qu'en toute simplicité, quelle sorte d'exploitation peut-on ou doit-on en essayer ? Il va de soi que l'on ne saurait à cet égard prétendre donner une réponse unique, univoque et universelle. Celle que nous allons suggérer dans le cadre de ce travail comporte bien évidemment une forte part d'idiosyncrasie, ce qui risque de limiter d'autant sa portée. Néanmoins, nous sommes en droit d'affirmer que nous l'avons conçue en privilégiant l'une des idées présentes dans la définition fournie plus haut, celle de « valeur d'information », locution spécifiée, on s'en souvient, par les vocables « ethnologique », « historique », « linguistique ». Ce sur quoi on insistera, c'est donc l'un des constituants de la « lisibilité » de l'ethnotexte.

Le document sur lequel va porter notre analyse est un texte libre recueilli en 1968 à Montgaillard-Lauragais, à l'occasion de l'enquête dialectologique effectuée par nous-même pour le compte de l'*Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc occidental* (3). Nous avons demandé à notre témoin de nous rapporter, dans son occitan vernaculaire, le souvenir qu'il avait des opérations de battage du blé telles qu'elles se déroulaient « autrefois ». L'autrefois en question est situé par le narrateur lui-même cinquante ou soixante ans en arrière, ce qui s'accorde avec les types de technologie décrits dans le récit : disons qu'il s'agit de pratiques et d'usages en vigueur avant la première guerre mondiale et qui ont plus ou moins persisté après celle-ci (4).

Avant de reproduire le document qui nous occupe, mettons les choses au point en ce qui concerne l'usage de l'occitan : l'emploi de cette forme linguistique, certes, procède d'une décision de l'enquêteur, celui-ci ayant demandé à l'enquêté de s'exprimer dans la langue en question. On pourrait donc craindre que cela ne se traduise par une certaine « artificialité » : à la vérité, si nous avons voulu

que notre témoin se serve de la langue d'oc, c'est parce que nous opérions avec *un occitanophone à part entière*, ce qui limitait considérablement le risque auquel il était à l'instant fait allusion. Ajoutons que si l'on se mettait à concevoir des craintes perpétuelles et systématiques au sujet de « l'authenticité » des produits de nos opérations de terrain, tout ou presque tout pourrait être considéré comme « artificiel », seules les observations pratiquées à l'insu des observés trouvant grâce auprès des esprits les plus exigeants en la matière, et encore. En d'autres termes, c'est la quasi intégralité des matériaux linguistiques et ethnographiques tels que nous les connaissons qui devrait être rejetée ! De toutes les façons, et cette indication nous autorisera à en finir avec ce débat, notre témoin, une fois « la règle du jeu » arrêtée en ce qui regarde l'outil linguistique, a raconté ce qu'il a voulu et comme il l'a voulu, l'enquêteur n'intervenant que brièvement et épisodiquement.

Voici donc le texte annoncé. L'expression de notre informateur n'est pas exempte de gallicismes. Ceux-ci sont signalés dans notre transcription (en orthographe classique occitane) : les petites capitales mettent en évidence les mots ou locutions français plus ou moins adaptés à la phonétique occitane, les caractères gras attirant l'attention sur ce qui est resté du français. De plus, on a mis entre crochets droits : a) les rares fragments du texte pour lesquels il n'a pas été possible de fournir une interprétation (ils ont été laissés en écriture phonétique), b) les quelques indications nécessaires à la compréhension du texte du point de vue d'une lecture cursive.

Narrateur : Jacques Cesses, 68 ans au moment de l'enregistrement du texte, agriculteur, l'un des informateurs principaux de l'enquête dialectale de l'*Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc occidental*.

* * *

« E ben ! pòdi racontar consí se passava d'autres còps, al moment dels batatges, BIEN ENTENDU un batatge al rotlèu, pas ame las batusas, çò que data de soassanta ans, cinquanta-cinc, soassanta ans.

Los òmes se levavan a tres oras maitin, fasián manjar sons biòus, e quatr' oras, quatr' oras manca 'n quart èran prèstis e s'en anavan laurar.

A sièis oras a pus près las femnas avián fait çò qu'avián a far e s'en anavan EMMEDIATAMENTE atacar les garbièrs qu'èran al sòl e aquí esbandissián dos cent vint, dos cent quaranta garbas feitas a la man BIEN ENTENDU, a l'épòca i aviá pas de liusa, a mens chè 'l pichon propietaire.

ALÒR los òmes vèrs sèt oras e mièja manjavan un pauc, tornavan laurar JUSCAS uèit oras, uèit oras e mièja e tanlèu qu'èra fenida (sic), totas las garbas esbandidas, les òmes s'en venián ame 'ls biòus, quitavan la laura.

Prenián un le rotlèu, l'autre una traina qu'es un utís, PARDI !, que le caldriá véser per le comprene — es de planchas reliadas, que seguissián darrèr 'l rotlèu per acabar de brandir un bricon l'espic.

Ravier : Las femnas esbandissián las garbas pendent que 'ls òmes...

Témoin : ...del temps que lauravan les òmes, elas esbandissián las garbas ; tanlèu que tot aquò èra fenit, las femnas les quirdavan e disián : « le sòl del blat es prèst, podètz venir ».

Ravier : Mès, dejunavan, les òmes ?

Témoin : Am' un cassa-crosta a sèt oras e mièja.

Ravier : En tornant de laurar ?

Témoin : O ! non, venián pas qu'a uèit oras, uèit oras e mièja — caliá dòs oras a las femnas per esbandi tot aquò, esbandir èra demargar totas las garbas...

Ravier : Las desfar ?

Témoin : *Oui*, las desfar.

Ravier : Mès dejunavan ? Manjavan un bricon ?

Témoin : Manjavan a sèt oras, sèt oras e mièja, benlèu totis ENSEMBLE, MÈ ENFIN les òmes tornavan encara laurar un orada de mai.

A uèit oras, uèit oras e mièja s'en venián amé 'ls biòus, tanlèu que las femnas disián : « Podètz venir, avètz le sòl prèst ».

E venián e rodavan, fasián dos còps anar, cap al pichon torn e del pus pichon torn al pus grand, aquò durava un' orada, un' orada e mièja, una fusada apelavan aquò d'autres còps, una fusada.

Ravier : Cada torn ?

Témoïn : O non ! Tot l..., las dòs, sai pas vos explicar...

Ravier : Un anar e un tornar, èra una fusada ?

Témoïn : VOILA.

Ravier : La fusada, èra l'anar e le tornar ?

Témoïn : **Voilà. C'est ça.** E aquò durava un' ora, un' ora vint. Alavetz començavan de rodar ame 'l piquet qu'avètz vist aquí e un cordil que teniá al biòu, a la còrna del biòu, vertat, a proporcion, a proporcion e alavetz [dijus], quand èran al pichon torn, capviravan le piquet, qu'apèi se desenrotlava e apèi tornavan en rodant cap al grand torn.

Aquò passat, rodat, les òmes deliavan son bestial e le fasián manjar o le sortián qualque còp, èra BIEN ENTENDU dins l'estiu, vertat, se sortián, quand avián d'èrba a proximitat.

Apèi las femnas, d'aquel temps que fasián manjar le bestial, am' un autr' òme, un òme demorava al bestial e un s'en veniá ame las femnas per virar aquela palha qu'èra DÉJÀ estada un bricon batuda, la viravan del temps e la daissavan tornar al solelh aquí, JUSCAS un' ora de l'après-dinnada, la daissavan onz' oras, onz' oras un quart e dintravan son bestial, o avián abeurat, dinnavan, dinnavan e se pausavan mièj' ora o N'EMPÒRTA, mès anfin a un' ora èran tornats sul sòl per tornar rotletar e aquí damoravan ame dos parelhs JUSCAS a fin de bateson, caliá que se batèssa, a quatr' oras èra batut.

Alavetz, se tot anava plan, i aviá dos, tres femnas qualque còp, e un òme, un còp batut un òme QUAND MÈME i èra de rèsta, gardava un parelh de biòus, dels pus forts, D'ABITUDA n'aviá 'n parelh de simples e un parelh de fòrts, les simples les deliavan, les tornavan metre a l'ombra PARCE QU'avián pas fret, è !, quand avián rodat unas tres oras, e l'autre, am' els gròsses biòus anava far encara qualque rega, BOALÀ, JUSCAS cinc oras e mièja, sièis oras.

E l'autr' òme, ame las tres femnas, fasiá tot le necessari, brandir la palha, tot aquò, far de pielòts, tirar la palha que se metiá 'l costat, al palhèr, e apèi far tot le trabalh necessari a la bateson, remassar totas las pichonas palhas, còp de rastèl d'un costat, de l'autre, e apèi aquò se remassava d'un

costat de l'autre, del dedins e del defòra, se fasiá 'na renga de blat, de gran, una renga qu'aviá un mèstre de large.

E apèi disián, d'après le vent que fasiá : « ten, nos vai caler far la pièla aquí, le vent ven d'aquí... ». De còps qu'i a, veniá d'endacòm mai, qualche còp ne fasiá pas cap de vent...

Ravier : Parlatz aici de la pièla del blat batut ?

Témoin : *Oui*. Un còp qu'èra tot brandit, tiravan la palha, la pus longa totjorn, mès ne damorava totjorn e ame de rastèltes tiravan las palhas las pus cortas e damorava pas que l'àbet, le van qu'apèlan, la falsa pila apelavan aquò.

Ravier : Qu'èra la falsa pila ?

Témoin : Des petits bouts de paille comme ça... e apèi remassavan aquò a un pielòt, aquel blat, una femna engranava, à l'époque on avait des balais exprès pour ça, d'engranas rudas, de ginèsta qu'on appelle, de genêt... Pour pousser il faut pas des balais comme on a ici. C'est tout à fait ça, léger... caliá d'engranas DE genêt, de ginèsta qu'apelavan aici, ALÒR am' el rastèl òu metián tot a la MÈMA pièla, al MÈME pielòt e apèi se metián ame de palas en boès qu'avián per ventar, caliá ventar... de palas en boès, n'avèm una encara denaut, tot a un, en castanhèr èra o en fau. E ALÒR se començavan de ventar, se metián del costat del vent PARDI... èra pas... anfin tant bien que mal se ventava.

Se ventava le blat, alavetz avián un bual, anavan cercar tres o quatre bròcs de sause... on laissait les feuilles, les brindilles... une sorte de balai rond, on faisait comme ça. Puis on le plantait dans une barre un peu longue, comme une agulhada... un mètre cinquante de long à peu près, deux mètres. Et alors une femme, si c'était pas trop propre, ame 'l bual, nettoyait le blé au fur et à mesure que l'autre le jefait. Le bual èra per netejar, far partir les àbets... e après, tot çò qu'èra le pus salle, les bòrds ame 'l rastèl... de costat... se passava al curvèl [seulement le blé sale des bords du tas], le del mièg èra pròpre... l'autre [l'ensemble du grain] le passavan QUAND MÈME al molin, al ventilator [le tarare], l'utís que i a aquí.

I aviá cinc sacs en moièna cada soèr, quatre cent quilòs.

Ravier : A quina ora s'acabava ?

Témoin : A sièis oras. Apèi sopavan, a sièis oras, l'ensacavan, daissavan les sacs pel sòl, sopavan, e apèi le caliá montar, avant la nèit.

Aquí le trabal de cada jorn pendent quinze, dètz-e-sèt, dètz-e-uèit jorns. »

* * *

Nous avons parlé plus haut de la valeur d'information des ethnotextes, annonçant que c'est sur cet aspect des choses que nous nous proposons d'insister.

Dès leur premier contact avec le document, nos lecteurs auront, à ce que nous croyons, déjà perçu que celui-ci nous renseigne sur deux secteurs importants de la vie du rural du Lauragais au début de ce siècle, d'une part les comportements et les pratiques, d'autre part la technologie — et concernant cette dernière, il est à peine besoin de rappeler la place qu'elle occupe dans les préoccupations non seulement des ethnographes ou des ethnologues (voir par exemple les travaux fondamentaux d'un André Leroi-Gourban), mais encore des dialectologues-géolinguistes (c.f. entre autres la tradition dite des « Wörter und Sachen », ou encore la part réservée à l'ethnographie du fait matériel dans les atlas linguistiques (°).

Toutefois, afin de garder à ce travail des dimensions raisonnables, nous ne nous occuperons que des comportements et des pratiques. Quant aux aspects technologiques, ils feront l'objet d'une étude spéciale, qui se situe dans le cadre et le contexte de la préparation du volume III de notre *Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc occidental* (consacré à l'agriculture pour l'essentiel).

Une série d'actions sont nommées et décrites dans le texte, en même temps qu'elles sont situées du point de vue spatial et temporel ; de plus, ces actions sont rapportées à une division sexuelle des rôles : voilà précisément en quoi consiste fondamentalement l'information que, de manière explicite ou implicite, nous apporte notre document quant aux faits et gestes des acteurs.

L'espace dont il est ici question a des caractéristiques et une structuration bien précises : il est celui de la ferme lau-

ragaise telle qu'il est encore possible de l'observer à l'occasion de promenades campagnardes.

Cette ferme, selon les zones idiomatiques et sous-idiomatiques, porte le nom de *bòrda* [bòrdo] ou *bòria* [bòryo]. La carte ci-incluse, et dont une version plus détaillée figurera dans l'un des volumes de l'*Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc occidental*, montre comment se répartissent sur le terrain ces deux types lexicaux. Rappelons en passant qu'au premier (*bòrda*) est attribuée une origine germanique (francique), tandis que pour le second on hésite entre un point de départ germanique et un latino-roman BOVARIA (6).

La *bòrda/bòria*, dans une région d'habitat agricole plus ou moins dispersé (7), constitue une unité de présence humaine et d'exploitation du milieu. Elle forme un ensemble dont les éléments fondamentaux sont les suivants :

1) l'*ostal* [lɔstal], le vocable occitan en question désignant un bâtiment à corps unique abritant hommes et animaux ainsi que les réserves alimentaires et les récoltes. Un hangar, en occitan *engard* [éngart] ou [éngar], établi à l'extrémité de l'*ostal* ou séparé de lui, vient très souvent compléter le dispositif : on y remise du gros outillage ou on y entrepose une partie des récoltes ;

2) la cour de la ferme, dont l'une des appellations générales les plus fréquentes est celle de *cort* [kɔrt, kɔr], encore qu'en bien des endroits la chose ne soit pas nommée, cet espace ne se marquant pas nécessairement par une clôture et par conséquent n'étant pas nettement séparé des champs (la cour peut en fait constituer un terrain entourant l'*ostal*). Mais dans la cour un emplacement était autrefois réservé au battage du blé : c'était *lo sòl* [lɔ sòl], dont il va de nouveau être question. Il est parfois situé à côté du hangar. Il arrivait aussi que l'on dispose d'un enclos, *enclaus* ou *claus* [éñklau.s], [kla.u.s], morceau de terrain clôturé, lui, très près de l'*ostal*, dans lequel on mettait à certains moments du bétail que l'on pouvait facilement surveiller. Précisons néanmoins que le signifié « enclos » est soumis pour ce qui est de ses caractéristiques à des variations régionales ou micro-régionales que nous avons essayé de traiter dans l'une des cartes du volume I de l'*Atlas linguistique et ethnographique*

du Languedoc occidental ⁽⁸⁾, en tenant compte aussi bien évidemment de la mobilité des signifiants.

Indiquons encore que l'*ostal* et sa cour sont entourés par les champs sur trois côtés, le quatrième côté étant celui du chemin desservant l'exploitation, disposition qui est susceptible naturellement de présenter des variantes, notamment quand il y a une allée menant à la maison.

Afin que nos lecteur puissent se faire une idée aussi exacte que possible de la structure dont nous venons de donner une trop rapide description, nous empruntons à l'ouvrage de Claude Rivals, *Midi toulousain et pyrénéen*, dans la série *L'architecture rurale française* ⁽⁹⁾, un exemple qui nous paraît particulièrement représentatif : on le trouvera en annexe 1 du présent travail, à laquelle nous prions nos lecteurs de se reporter.

Cet agencement topographique appelle deux réflexions au moins.

On a déjà signalé qu'hommes et animaux occupent le même bâtiment, c'est-à-dire l'édifice principal de l'exploitation. Bien mieux, dans de nombreuses fermes du Lauragais l'accès à la salle commune se faisait autrefois obligatoirement par les étables : il valait la peine d'attirer l'attention sur cette « convivialité » animal/homme particulièrement accentuée, qui a marqué les modes de vie de notre région et qui, du reste, se retrouve ailleurs ⁽¹⁰⁾.

A cette proximité homme/animal répond ou correspond, comme on voudra, une concentricité des différentes parties de la *bòrda/bòria* : l'*ostal* a regard sur une cour qui parfois se déploie autour de lui, le complexe *ostal/cort* étant lui-même environné par l'espace agreste et agricole. Il va de soi qu'une telle organisation induit certaines formes de pratiques ou du moins les facilite : il n'est que de voir comment s'organise le va-et-vient entre l'aire et les champs par exemple (la moindre plage de temps laissée libre par le battage est occupée par le labourage : « ...del temps que lauravan los òmes, elas [les femmes] espondissían las garbas... » ou bien, un peu plus loin, « ...les òmes tornavan encara laurav una orada de mai »), ce qui naturellement s'accorde avec un système d'habitat-exploitation-milieu dont les éléments s'inscrivent dans une continuité spatiale faite de proximité. De plus, l'appréciation du paramètre temps, eu égard aux différentes séquences d'activités décrites dans le texte, ne saurait se faire

hors de la considération de cet agencement de l'espace : un autre point sur lequel nous allons bientôt revenir.

Il faut aussi dire un mot des occupants de la *bòrda/bòria*. Notre narrateur est ce que l'on appelait autrefois dans le Lauragais un *mestral* [méstrajal] : ce terme qui ne figure ni dans Alibert ⁽¹¹⁾ ni dans Mistral ⁽¹²⁾, désignait un petit agriculteur, propriétaire de son exploitation, mais aux moyens parfois limités : la double paire de bœufs, dont il est question dans le texte, semble avoir été un « module » assez général dans la région lauragaise au XIX^e siècle et au début du XX^e. Le nombre de ces *mestral*s paraît s'être accru sensiblement à partir des années 1850-1860, alors qu'antérieurement l'essentiel du travail agricole était à la charge de « maîtres-valets » (condition proche de celle du métayage) ou de journaliers, ces derniers semblant précisément avoir fourni le contingent le plus important de ceux qui finissaient par accéder à la condition de petits propriétaires-exploitants. Pour tous ces problèmes de sociologie historique, sur lesquels nous ne saurions ici nous étendre, nous renvoyons à l'annexe 2 de notre travail (*Pariset et l'agriculture lauragaise*).

Mais revenons à notre texte, en tenant compte des explications qui viennent d'être données.

Il est incontestable que l'un des points forts de la narration de notre informateur de Montgaillard-Lauragais est l'accent mis d'une part sur la relation espace-temps, d'autre part sur les fonctions dévolues aux différents participants.

a) Le narrateur, en effet, a tenu à expliquer comment se fait l'utilisation du temps *par rapport* précisément à l'espace et au cadre que représente la *bòrda/bòria* dans son ensemble.

Quelques points importants doivent ici être mis en relief.

Les heures indiquées par le témoin sont, bien entendu, les heures solaires. On notera à ce propos que le moment auquel s'arrêtent les grands travaux diurnes se situe vers 6 h. 30 du soir. La chose, à ce qu'il semble, était assez générale dans les anciennes sociétés paysannes de la région : nous n'hésitons pas à la mettre en relation avec le fait que la plage de temps comprise entre la fin des occupations du jour et la nuit est souvent distinguée par un lexème spécifique (par exemple *serada*, *serum* ou *vrespada*) de l'après-midi proprement dite, comme si l'on avait voulu marquer

l'importance pour les hommes de ce moment pendant lequel se fait la rupture entre le régime diurne et le régime nocturne ⁽¹³⁾.

Observons aussi qu'en ce qui regarde l'utilisation du temps est manifeste la recherche d'une « optimalisation », cette dernière elle-même liée à la nécessité de profiter au mieux, comme nous l'avons vu, d'une énergie parcimonieusement comptée : une paire de bœufs et son bouvier s'occupent dans les champs quand on n'a pas besoin d'eux sur l'aire.

b) La distribution des rôles constitue un fait particulièrement important. Il y a ségrégation, ou du moins très forte spécialisation, pour ce qui est des attributions dévolues respectivement aux hommes et aux femmes. A la limite, cela prend l'allure d'un ballet alternatif, les femmes s'emparant de l'aire lorsque les hommes le quittent et réciproquement. Cette division des rôles est évidemment en partie commandée par la nature même des travaux à effectuer, mais on peut en outre se demander si elle n'induirait pas du point de vue de la sociabilité des formes auxquelles il faudrait s'arrêter plus longuement.

Pour essayer de rendre plus directement présents les aspects informatifs dont il vient d'être question, nous proposons le tableau ci-après, qui est un essai de présentation ordonnée des faits, du point de vue justement des deux paramètres de l'espace et du temps. H signifie présence des hommes ou travail effectué par les hommes, F présence des femmes ou travail effectué par les femmes, h mentionnant la participation d'un homme à un travail qui pour l'essentiel incombe aux femmes.

* * *

MOMENTS LIEUX	Préparatifs matinaux	Labourage	Préparation de l'aire	Collation	Labourage	Roulage	Retournage de la paille (1) Soins aux animaux (2)	Repas, repos
AIRE			F			H	F h (1)	
MAISON	H F			H			H (2)	H F
CHAMPS		H			H			

SÉQUENCE PREMIÈRE MOITIÉ DE LA JOURNÉE

		MOMENTS					
		Roulage	Labourage	Vannage ventage	Ensachage	Repas	Engrangement
LIEUX	AIRE	H		F h	H (F ?)		 H
	MAISON					HF	
	CHAMPS		H				

SÉQUENCE DEUXIÈME MOITIÉ DE LA JOURNÉE

En manière de conclusion :

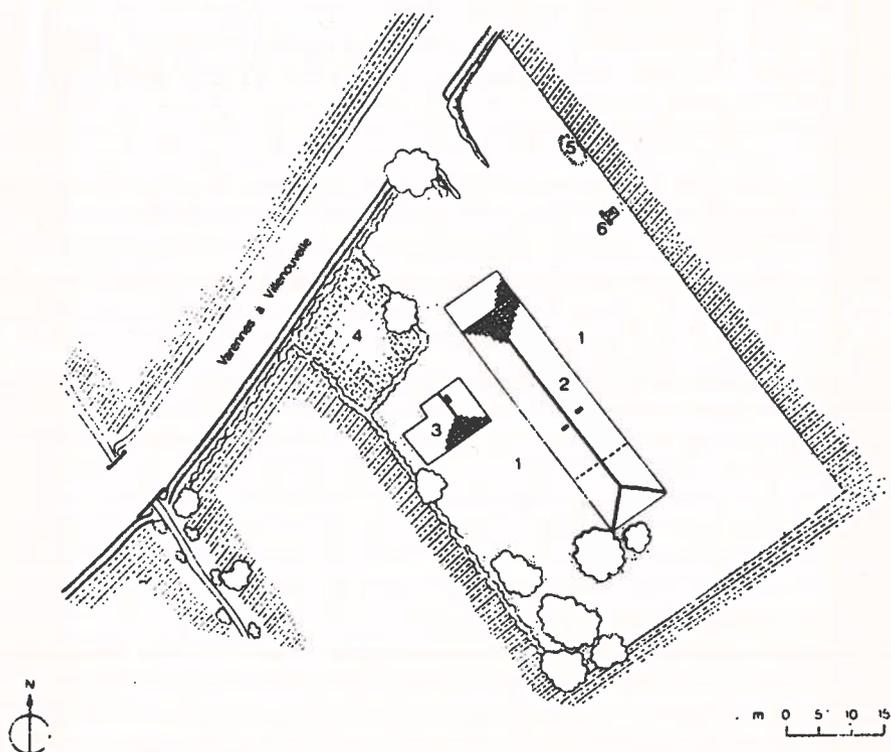
Répetons-le, c'est de manière absolument volontaire que nous avons contenu ce travail dans les limites qui sont les siennes. En dépit de cette contrainte, et par le document que nous avons présenté et en partie analysé, nous pensons avoir quelque peu contribué à montrer que l'utilisation de matériaux comme les ethnotextes, les textes libres, sur le plan de la connaissance des pratiques et des comportements dans un milieu social donné, peut finalement nous conduire assez loin, en ce qu'elle permet une sorte de « radiographie » du fait immédiat : repérer l'information contenue dans les documents de cette nature, c'est justement s'attacher à la fois aux aspects immédiatement apparents et aux aspects implicites, lesquels, de toute manière et dans tout discours, sont exprimés en une totalité d'éléments indissociables.

Annexe I

Un exemple d'habitat agricole du Lauragais.

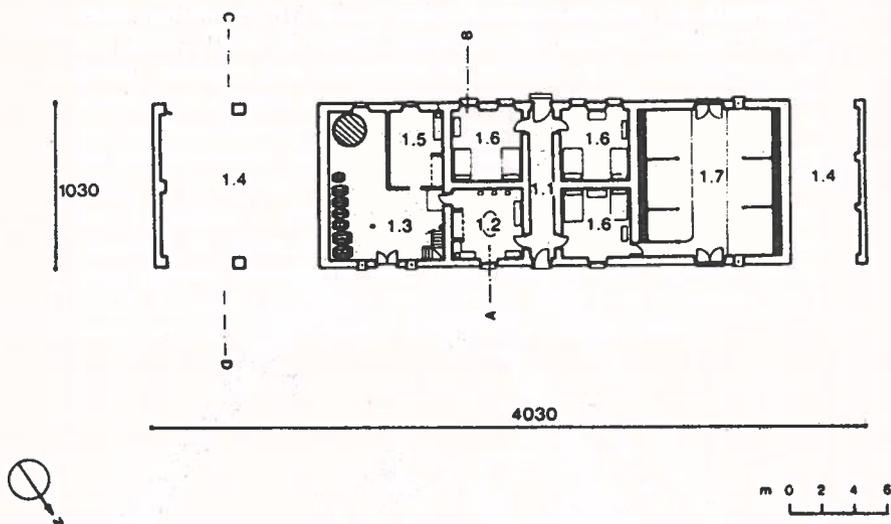
« Embalette » à Varennes, canton de Montgiscard, Haute-Garonne. Extrait de *L'Architecture rurale française, Midi toulousain et pyrénéen* par Claude Rivals, Musée national des arts et traditions populaires. Berger-Levrault, 1979, p. 217.

PLAN D'ENSEMBLE



1. cour — 2. habitation-exploitation — 3. fournil, porcherie, poulailler — 4. potager — 5. fumière — 6. pompe du puits.

PLAN DU NIVEAU 1



1.1. vestibule — 1.2. salle commune — 1.3. cellier — 1.4. remise ouverte — 1.5. buanderie — 1.6. chambre — 1.7. étable.

*Annexe II***Ferdinand Pariset et l'agriculture lauragaise.**

Et d'abord, qui est Ferdinand Pariset, auteur du fameux mémoire *Mœurs et usages du Lauragais* (première édition : 1867. Nouvelle édition : 1979) ?

C'est notre collègue et ami, Louis Assier-Andrieu, Chargé de recherche au C.N.R.S., qui a bien voulu nous éclairer sur la biographie de ce personnage : qu'il en soit ici très vivement remercié.

F. Pariset voit le jour en 1807 à Brémoncourt, près de Bayon, dans la Meurthe-et-Moselle : son milieu d'origine est une famille de propriétaires terriens. Il passe son enfance dans le domaine patrimonial, étudie, commence une carrière de notaire, puis devient, sur l'intervention de son père auprès de relations parisiennes, employé supérieur dans un ministère (vraisemblablement celui des Finances).

En 1862 il est détaché auprès de la Commission générale chargée de l'Exposition universelle de Londres. Il approche ainsi de très près le Commissaire général qui n'est autre que Frédéric Le Play, « père fondateur » de la démographie historique.

Par des voies obscures, on le retrouve receveur des finances pour l'arrondissement de Castelnaudary (Aude) à partir de 1864. Il va occuper cette fonction pendant une douzaine d'années, avant de regagner son pays natal, une fois rendu à la vie privée. En 1880 il entre à l'Académie Stanislas de Nancy. Il passe les dernières années de sa vie en observateur attentif de la Lorraine rurale, rédigeant plusieurs ouvrages d'économie sociale.

Il meurt en 1886.

Mais revenons à la période languedocienne de son existence.

Moins de deux ans après son arrivée à Castelnaudary il enquête intensément et achève, fin 1866, son ouvrage sus-nommé, *Mœurs et usages du Lauragais*, dont le titre est précédé par la mention « Economie rurale ».

Certes, il a subi l'influence de Le Play et de ses méthodes : mais l'ampleur géographique de son terrain, l'acuité avec laquelle il mène ses observations, et même critique les aspects négatifs de la vie rurale, marquent une nette divergence avec son maître.

En 1876 il met en forme des données amassées depuis 1872 sur la Montagne Noire : le volume paraîtra en 1882.

En 1874 Pariset est nommé à la tête de la municipalité de Castelnaudary par le Ministère de Broglie : la petite ville audoise lui doit la construction de la caserne Lapasset. Magistrature éphémère : dès 1875 un républicain modéré, Louis Garric, l'a déjà remplacé.

Nous donnons ci-après quelques extraits, qui nous paraissent particulièrement significatifs, de l'ouvrage de F. Pariset consacré au Lauragais.

1) *Sur les maîtres-valets et le maître-valetage.*

« Il faut autant de valets mariés ou de chefs de ménage qu'il y a d'attelages ou de paires de bœufs. Un ménage de valets correspond à une surface à exploiter de 12 hectares. Le maître-valet qui prend une métairie de 36 hectares (trois paires de labourage) doit fournir trois hommes ou valet, chefs de ménage ordinairement, — lui compris —, pour faire les divers travaux dont nous avons parlé et ceux que le maître peut lui commander, car il est entièrement à la disposition du propriétaire et lui doit tout son temps. Les femmes et les enfants sont tenus à la garde du troupeau de brebis, aux soins à donner à la basse-cour (porcs, volailles), aux lessives, etc.

La réunion d'un nombre de ménages proportionné à l'importance du domaine (un ménage pour 12 hectares), étant la base de ce mode d'exploitation, l'association est l'essence même de ce mode. La première forme de l'association et la plus naturelle étant celle de la famille, c'est ainsi que les familles d'agriculteurs se sont constituées en communautés dans le Languedoc, et que les communautés et le maître-valetage ne font qu'une seule et même chose. » (P. 64-65).

En un autre endroit de son ouvrage, Pariset se livre à une description que l'on pourrait qualifier d'ethnographique et sociologique de la classe des maîtres-valets : « *Les maîtres-valets à l'état de tribu ; mœurs et coutumes.* Les maîtres-valets sont, comme nous l'avons dit, dans l'arrondissement de Castelnaudary, au nombre de 842, répartis dans autant de

métairies. Ils forment une population de 5.300 âmes, ce qui donne, par famille ou communauté, un chiffre de 6, 50 personnes.

Ils ont continué à former, comme dans le passé, une classe à part, une sorte de tribu, qui ne se recrute que dans son propre sein. Ils ne se marient, le plus souvent, qu'entre eux... Les mariages enchevêtrent les familles ; unies, les unes aux autres, par des liens plus ou moins rapprochés, elles ne semblent être que les fractions d'une grande famille. Aussi les métayers se tiennent tous pour cousins et, sans se connaître, se traitent comme tels.

Quelle que soit la considération dont jouissent quelques communautés de maître-valets, les métayers ne tiennent, en général, qu'un rang inférieur parmi les populations rurales. A la différence des pays de fermage où les fermiers occupent, dans l'échelle sociale, une position plus élevée que celle des journaliers-proprétaires, la prééminence, dans le Lauragais, n'appartient pas aux maîtres-valets. La charrue, le noble instrument du labour, a, ici, le dessous et cède le pas à la bêche (pelleverso). La supériorité sociale appartient, habituellement, au journalier, qui, propriétaire d'une maison et de quelques bouts de terre, n'en a pas moins, quelquefois, une existence précaire.

...Le sceau de la domesticité, leur vie nomade (i.e. des maîtres-valets), leur peu d'aisance frappent ces chefs de la culture d'une sorte d'abaissement.

Les deux classes d'ouvriers ruraux, métayers et journaliers, restent distincts et ne se mêlent pas. Dans les réunions publiques, ils se groupent séparément et gardent respectivement leurs distances. A la fête patronale du village, par exemple, chacune des deux classes a son bal distinct...

Chez les métayers, où le principe de la communauté est la base de la famille, le lien de parenté s'étend indéfiniment et on aime à se rattacher au souvenir de la souche commune. » (P. 87-89. Dans le paragraphe qui précède celui que l'on vient de citer, Pariset insiste sur « le principe individuel qui régit les familles de journaliers », celui-ci se traduisant par une pertinence des liens de parenté beaucoup moins grande que chez les maîtres-valets.)

2) Sur les journaliers.

« Les ouvriers qui exécutent les travaux à la main sont attachés aussi au domaine par des engagements à l'année,

comme ceux qui retiennent les maîtres-valets sur le domaine. Les journaliers sont appelés moissonneurs, estivandiers, en raison de la nature des travaux pour lesquels ils sont particulièrement engagés.

Dans une acception plus générale, les journaliers et ouvriers qui façonnent la terre à la main prennent le nom de *paysans* (qui habitent le pays), par opposition aux valets ou métayers qui forment une classe plus ou moins ambulante. Cette dénomination de paysans se donne même aux journaliers des villes travaillant la terre. C'est l'espèce de travail et non la résidence qui en fait des paysans. » (P. 65).

3) Sur les changements affectant la société rurale du Lauragais.

« Le journalier n'a donc plus une situation dépendante et précaire ; il a acquis, lui aussi, la sécurité qu'il pouvait envier au maître-valet. En outre, un horizon sans limites s'ouvre devant ses efforts, sollicite son activité, excite son énergie ; il a pour devise ce vers de Virgile :

Labor improbus omnia vincit.

Dans la société moderne, l'avenir appartient aux parvenus. Le journalier prétendra donc à tout. Pauvre aujourd'hui, il le sera moins demain ; peut-être sera-t-il aisé après-demain. Si ce n'est à la première, ce sera à la seconde, à la troisième génération que la famille, sortie peu à peu des langes de la misère, s'élèvera jusqu'à la fortune. La montée est longue et ardue ; mais elle est abordée avec une opiniâtreté patiente. Si le père n'y avance que de quelques pas, il se console à la manière du vieillard de la fable qui, plantant un arbre, se disait :

« Mes petits neveux me devront cet ombrage
... »

Il n'y a pas longtemps que cette ascension est commencée. C'est l'œuvre de la révolution d'avoir ouvert cette voie au travail et l'œuvre du règne actuel de l'avoir particulièrement rendue accessible. Déjà les résultats se manifestent et s'accroissent. De la foule pauvre émergent des familles que la propriété a récompensées de leurs sueurs. De même que, à la tiède haleine du printemps, les banquises se détachent des montagnes de glaces entassées aux régions polaires, ainsi, sous l'influence du droit nouveau, la grande propriété se disloque

et ses fragments viennent peu à peu former le domaine commune de la classe des travailleurs.

C'est par les journaliers et à leur profit que s'opère cette transformation et que se dégage un élément social, la petite propriété, d'une existence déjà ancienne, mais qui, par l'extension qu'il prend de nos jours, peut être considéré comme d'origine récente. Il n'y a pas encore beaucoup de propriétaires proprement dits, sortis de leurs rangs ; mais le nombre des petits propriétaires (*mestraisals*, diminutif de *mestré*) s'accroît sensiblement. » (P. 237-238).

Xavier RAVIER.

NOTES

(1) Companys (Manuel), Les nouvelles méthodes d'enquête linguistique, *Annales publiées par la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Toulouse, Via Domitia III*, novembre 1956, p. 89-138, et *Via Domitia V*, novembre 1958, p. 51-167.

(2) Bouvier (Jean-Claude), Ravier (Xavier), Projet de recherche interdisciplinaire sur les ethnotextes du Sud de la France, *Le monde alpin et rhodanien*, premier-deuxième trimestre 1976, n° 1-2, p. 207-212.

V. aussi Bouvier (Jean-Claude), Brémonty (Henry-Paul), Joutard (Philippe), Mathieu (Guy), Pelen (Jean-Noël), *Tradition orale et identité culturelle. Problèmes et méthodes*, Paris, C.N.R.S., 1980.

(3) Ravier (Xavier), *Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc occidental*, Paris, C.N.R.S. : volume I, 1978 ; volume II, 1982. Volume III en préparation.

Montgaillard-Lauragais, canton de Villefranche-de-Lauragais, Haute-Garonne, est le point 31.31 du réseau de l'atlas linguistique languedocien occidental.

(4) Les techniques et pratiques liées au battage et au dépiquage du blé feront l'objet de plusieurs cartes dans le volume III de l'*Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc occidental*, avec notamment des éléments de datation.

(5) Leroi-Gourhan (André), *L'homme et la matière*, Paris, Albin Michel, 1943 et 1971.

Pour une évaluation récente de l'ethnographie et de l'ethnologie du fait matériel voir *L'Ethnocartographie en Europe* : Table ronde internationale organisée par le Centre d'Ethnologie médi-

terraneenne, Aix-en-Provence, novembre 1982. Les actes constituent le volume 4, 1982-83, de *Technologie Idéologies Pratiques*.

(6) Pour *bòrda* voir *Französisches etymologisches Wörterbuch* (F.E.W.), s.v. BORD. Le F.E.W. fait procéder *bòria* de BOVARIA ; quant à ceux qui tiennent pour une origine germanique (francique) de ce mot, ils invoquent à l'appui de leur idée un rapprochement avec l'allemand moderne *Bauer* « paysan ». Pour A. Soutou *bòria* pourrait tout simplement représenter un **bòrdia*, soit *bòrda* + suffixe *-ia*.

S'agissant de la valeur sémantique de ces termes voir Mistral, *Lou Tresor dóu Felibrige*, s.v. *bordo*, *bouordo* d'une part, *bòri*, *bòrio*, *boudrio* d'autre part. Rappelons à ce propos que *bòrda*, dans une partie des Pyrénées, désigne la grange de montagne : voir *Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne*, II, 304.

(7) On sait qu'en Lauragais cette dispersion de l'habitat agricole va de pair avec un habitat groupé, celui des villages ou des bourgs.

(8) Il s'agit de la carte 88.

(9) Musée national des arts et traditions populaires et les Editions Berger-Levrault, 1979. A propos des types de constructions en milieu rural voir également Lhuisset (Christian), *L'architecture rurale en Languedoc / en Roussillon*, Editions « Les Provinciades », 1980.

(10) Nous songeons en particulier au dispositif du guichet à bœufs, ainsi décrit dans la notice de la carte II, 402, de l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne* : « A 683 N (ce code représente la commune de Saint-Vincent-de-Paul, dans le département des Landes) et çà et là dans les Landes, les bœufs passaient la tête dans la cuisine par un guichet : l'aïeul s'employait à les nourrir ainsi à la main. Cet usage avait pour but d'obliger le bétail à accepter du fourrage de mauvaise qualité. » Voir aussi les figures de la planche 405 du même atlas et aussi la carte 1381 du volume IV.

(11) Alibert (Louis), *Dictionnaire occitan-français*, Toulouse, Institut d'Etudes Occitanes, 1966.

(12) Mistral (Frédéric), *op. cit.*

13) La question sera traitée dans le volume IV de l'*Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc occidental*.

Les actes constitutionnels Pratiques.
 etymologisches Wörterbuch
 procéder *bòria* de
 une origine germa-
 l'appui de leur idée
 : *Bauer* « paysan ».
 ment représenter un

termes voir Mistral,
 lo d'une part, *bòri*,
 propos que *bòrda*,
 nge de montagne :
 la Gascogne, II, 304.
 version de l'habitat
 celui des villages ou

s populaires et les
 types de construc-
 (Christian), *L'archi-*
ton, Editions « Les

positif du guichet à
 e II, 402, de l'*Atlas*
 ne : « A 683 N (ce
 t-de-Paul, dans le dé-
 s Landes, les bœufs
 ichet : l'aïeul s'em-
 sage avait pour but
 mauvaise qualité. »
 même atlas et aussi

français, Toulouse,

ne IV de l'*Atlas lin-*
occidental.

Bòrda, bòria en Languedoc occidental

